

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

20007188400023

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COM COM LE GRAND CHAROLAIS**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PARAY LE MONIAL**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
COM COM LE GRAND CHAROLAIS**

**M4**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET : BUDGET DECHETS MENAGERS**

**ANNEE 2019**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

### III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans Objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.18	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.21	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.22	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
p.23	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.24	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.28	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R,2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.29	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R,2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p.30	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.31	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L,300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	
p.32	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L,300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X	
	A10 - Etat des travaux en régie		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.33	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.34	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.36	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.37	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.38	D - Arrêté et signatures	X	

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 4 410 571,17	G 4 152 199,20	G-A -258 371,97
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 209 026,47	H 768 187,29	H-B 559 160,82

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 333 191,89 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 171 653,92 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 791 251,56	Q= G+H+I+J 5 253 578,38	=Q-P 462 326,82

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 212 000,00	L 11 998,69
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 212 000,00	= K+L 11 998,69

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 4 410 571,17	= G+I+K 4 485 391,09	74 819,92
	Section d'investissement	= B+D+F 592 680,39	= H+J+L 780 185,98	187 505,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 003 251,56	= G+H+I+J+K+L 5 265 577,07	262 325,51

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS</b>	<b>CA 2019</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>212 000,00</b>	L <b>11 998,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	11 998,69
20	Immobilisations incorporelles	49 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00
1504	PLATEFORME DECHETS VERTS BON	39 000,00	0,00
1901	DECHETTERIE PALINGES	120 000,00	0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 041 417,92	3 960 931,30	14 616,00	0,00	65 870,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	229 000,00	227 311,34	0,00	0,00	1 688,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 000,00	29 066,33	0,00	0,00	2 933,67
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>4 302 417,92</b>	<b>4 217 308,97</b>	<b>14 616,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 492,95</b>
66	Charges financières	4 621,18	4 210,55	410,03	0,00	0,60
67	Charges exceptionnelles	13 490,00	12 380,81	0,00	0,00	1 109,19
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et prov	25 000,00	25 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00				
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>4 345 529,10</b>	<b>4 258 900,33</b>	<b>15 026,03</b>	<b>0,00</b>	<b>71 602,74</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	136 644,90	136 644,81			0,09
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>136 644,90</b>	<b>136 644,81</b>			<b>0,09</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 482 174,00</b>	<b>4 395 545,14</b>	<b>15 026,03</b>	<b>0,00</b>	<b>71 602,83</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018</b>	<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	999,76	0,00	0,00	0,00	999,76
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, m	1 916 000,00	1 944 786,64	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 187 885,00	2 172 017,33	0,00	0,00	15 867,67
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 005,95	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>4 105 884,76</b>	<b>4 117 809,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 500,00	10 426,04	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provi	5 000,00	0,00			5 000,00
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>4 115 384,76</b>	<b>4 128 235,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	33 597,24	23 963,24			9 634,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>33 597,24</b>	<b>23 963,24</b>			<b>9 634,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 148 982,00</b>	<b>4 152 199,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018</b>	<b>333 191,89</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	90 260,00	15 916,07	49 000,00	25 343,93
21	Immobilisations corporelles	237 437,31	93 150,66	4 000,00	140 286,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>210 739,00</b>	<b>14 786,70</b>	<b>159 000,00</b>	<b>36 952,30</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>538 436,31</b>	<b>123 853,43</b>	<b>212 000,00</b>	<b>202 582,88</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 014,45	32 014,45		0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>32 014,45</b>	<b>32 014,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>570 450,76</b>	<b>155 867,88</b>	<b>212 000,00</b>	<b>202 582,88</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	33 597,24	28 686,05		4 911,19
041	Opérations patrimoniales (2)	40 000,00	24 472,54		15 527,46
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>73 597,24</b>	<b>53 158,59</b>		<b>20 438,65</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>644 048,00</b>	<b>209 026,47</b>	<b>212 000,00</b>	<b>223 021,53</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2018</b>	<b>171 653,92</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	121 853,00	122 053,13	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>421 853,00</b>	<b>422 053,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 203,10	23 294,00	11 998,69	24 910,41
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	157 000,00	157 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>217 203,10</b>	<b>180 294,00</b>	<b>11 998,69</b>	<b>24 910,41</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>639 056,10</b>	<b>602 347,13</b>	<b>11 998,69</b>	<b>24 710,28</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	136 644,90	141 367,62		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	40 000,00	24 472,54		15 527,46
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>176 644,90</b>	<b>165 840,16</b>		<b>10 804,74</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>815 701,00</b>	<b>768 187,29</b>	<b>11 998,69</b>	<b>35 515,02</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2018</b>	<b>0,00</b>			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 975 547,30		3 975 547,30
012	Charges de personnel et frais assimilés	227 311,34		227 311,34
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 066,33		29 066,33
66	Charges financières	4 620,58	0,00	4 620,58
67	Charges exceptionnelles	12 380,81	0,00	12 380,81
68	Dotations aux amortissements et provisions	25 000,00	136 644,81	161 644,81
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>4 273 926,36</b>	<b>136 644,81</b>	<b>4 410 571,17</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 410 571,17</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 963,24	23 963,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	32 014,45	0,00	32 014,45
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	14 786,70		14 786,70
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 916,07	0,00	15 916,07
21	Immobilisations corporelles (6)	93 150,66	24 472,54	117 623,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		4 722,81	4 722,81
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>155 867,88</b>	<b>53 158,59</b>	<b>209 026,47</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018</b>	<b>171 653,92</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>380 680,39</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



<b>COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS</b>	<b>CA 2019</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	1 944 786,64		1 944 786,64
74	Subventions d'exploitation	2 172 017,33		2 172 017,33
75	Autres produits de gestion courante	1 005,95		1 005,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	10 426,04	23 963,24	34 389,28
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>4 128 235,96</b>	<b>23 963,24</b>	<b>4 152 199,20</b>

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018</b>	<b>333 191,89</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 485 391,09</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	23 294,00	0,00	23 294,00
13	Subventions d'investissement	122 053,13	0,00	122 053,13
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	24 472,54	24 472,54
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		141 367,62	141 367,62
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>445 347,13</b>	<b>165 840,16</b>	<b>611 187,29</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	<b>157 000,00</b>
----------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>768 187,29</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M, 41, en M, 43 et en M, 44.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2)(3)</b>	<b>4 041 417,92</b>	<b>3 960 931,30</b>	<b>14 616,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 870,62</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	3 000,00	2 256,93	0,00	0,00	743,07
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00	1 951,92	0,00	0,00	3 048,08
6064	Fournitures administratives	1 000,00	648,51	0,00	0,00	351,49
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	118,80	0,00	0,00	1 881,20
611	Sous-traitance générale	2 837 118,00	2 803 466,53	14 616,00	0,00	19 035,47
6135	Locations mobilières	5 100,00	5 964,60	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00	7 359,27	0,00	0,00	2 640,73
61523	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	5 757,00	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	5 000,00	897,59	0,00	0,00	4 102,41
61551	Matériel roulant	3 000,00	431,46	0,00	0,00	2 568,54
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6156	Maintenance	5 000,00	2 181,66	0,00	0,00	2 818,34
6161	Multirisques	4 500,00	3 624,25	0,00	0,00	875,75
6168	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
618	Divers	2 000,00	340,00	0,00	0,00	1 660,00
6226	Honoraires	4 000,00	15 719,80	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6228	Divers	25 000,00	16 542,26	0,00	0,00	8 457,74
6231	Annonces et insertions	5 000,00	1 620,00	0,00	0,00	3 380,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 392,26	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	999,92	594,00	0,00	0,00	405,92
6241	Transports sur achats	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6247	Transports collectifs du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	500,00	74,65	0,00	0,00	425,35
6257	Réceptions	1 000,00	51,50	0,00	0,00	948,50
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 080,85	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 750,80	0,00	0,00	249,20
627	Services bancaires et assimilés	500,00	300,00	0,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	45 200,00	44 158,40	0,00	0,00	1 041,60
6287	Remboursements de frais	1 048 000,00	1 038 648,26	0,00	0,00	9 351,74
63512	Taxes foncières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>229 000,00</b>	<b>227 311,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 688,66</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	6 861,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	647,87	0,00	0,00	1 352,13
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 000,00	1 163,69	0,00	0,00	836,31
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	1 000,00	387,86	0,00	0,00	612,14
6411	Salaires, appointements, commissions de base	110 000,00	119 313,03	0,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6413	Primes et gratifications	42 000,00	36 821,84	0,00	0,00	5 178,16
6414	Indemnités et avantages divers	2 000,00	466,17	0,00	0,00	1 533,83
6415	Supplément familial	2 000,00	1 987,44	0,00	0,00	12,56
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	20 825,03	0,00	0,00	4 174,97
6453	Cotisations aux caisses de retraite	38 000,00	38 412,90	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 000,00	424,51	0,00	0,00	2 575,49
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>32 000,00</b>	<b>29 066,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 933,67</b>
6535	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	26 994,37	0,00	0,00	3 005,63
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 070,12	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	1,84	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>4 302 417,92</b>	<b>4 217 308,97</b>	<b>14 616,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 492,95</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(5)</b>	<b>4 621,18</b>	<b>4 210,55</b>	<b>410,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,60</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 721,38	4 721,38	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-100,20	-510,83	410,03	0,00	0,60
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>13 490,00</b>	<b>12 380,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 109,19</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	490,00	0,00	0,00	0,00	490,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 000,00	12 380,81	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et p</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>			<b>0,00</b>
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	25 000,00	25 000,00			0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>4 345 529,10</b>	<b>4 258 900,33</b>	<b>15 026,03</b>	<b>0,00</b>	<b>71 602,74</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)</b>	<b>136 644,90</b>	<b>136 644,81</b>			<b>0,09</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et coi	136 644,90	136 644,81			0,09
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>136 644,90</b>	<b>136 644,81</b>			<b>0,09</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>136 644,90</b>	<b>136 644,81</b>			<b>0,09</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS	CA	2019
---	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 482 174,00	4 395 545,14	15 026,03	0,00	71 602,83
---	--------------	--------------	-----------	------	-----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018	0,00
--	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	410,03
Montant de l'exercice 2018	510,83
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	-100,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	999,76	0,00	0,00	0,00	999,76
64198	Autres remboursements	999,76	0,00	0,00	0,00	999,76
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	1 916 000,00	1 944 786,64	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	1 876 000,00	1 883 258,41	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	5 000,00	34 476,12	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements, v	35 000,00	27 052,11	0,00	0,00	7 947,89
74	Subventions d'exploitation	2 187 885,00	2 172 017,33	0,00	0,00	15 867,67
74	Subventions d'exploitation	2 187 885,00	2 172 017,33	0,00	0,00	15 867,67
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 005,95	0,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	1 000,00	413,00	0,00	0,00	587,00
7588	Autres	0,00	592,95	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>4 105 884,76</b>	<b>4 117 809,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 500,00	10 426,04	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	1 000,00	2 691,57	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de ges	3 500,00	4 770,43	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 964,04	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et pro	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>4 115 384,76</b>	<b>4 128 235,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	33 597,24	23 963,24			9 634,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de	33 597,24	23 963,24			9 634,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>33 597,24</b>	<b>23 963,24</b>			<b>9 634,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 148 982,00</b>	<b>4 152 199,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		333 191,89				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>90 260,00</b>	<b>15 916,07</b>	<b>49 000,00</b>	<b>25 343,93</b>
2031	Frais d'études	60 260,00	11 076,00	37 000,00	12 184,00
2051	Concessions et droits similaires	30 000,00	4 840,07	12 000,00	13 159,93
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>237 437,31</b>	<b>93 150,66</b>	<b>4 000,00</b>	<b>140 286,65</b>
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	136 555,31	18 026,06	0,00	118 529,25
21735	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	-18 118,00	0,00	0,00	0,00
21788	Autres	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	1 144,00	0,00	2 856,00
2188	Autres	110 000,00	73 980,60	4 000,00	32 019,40
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Opérations d'équipement n° 102 (3)	15 739,00	14 225,51	0,00	1 513,49
	Opérations d'équipement n° 1504 (3)	40 000,00	561,19	39 000,00	438,81
	Opérations d'équipement n° 1901 (3)	155 000,00	0,00	120 000,00	35 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>538 436,31</b>	<b>123 853,43</b>	<b>212 000,00</b>	<b>202 582,88</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>32 014,45</b>	<b>32 014,45</b>		<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	32 014,45	32 014,45		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>32 014,45</b>	<b>32 014,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>570 450,76</b>	<b>155 867,88</b>	<b>212 000,00</b>	<b>202 582,88</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (5)</b>	<b>33 597,24</b>	<b>28 686,05</b>		<b>4 911,19</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</b>	<b>33 597,24</b>	<b>28 686,05</b>		<b>4 911,19</b>
13911	Etat et établissements nationaux	1 233,70	1 233,70		0,00
13912	Régions	1 186,13	1 186,13		0,00
13913	Départements	7 899,15	7 899,15		0,00
13916	Autres établissements publics locaux	15 381,58	5 747,58		9 634,00
13918	Autres	7 896,68	7 896,68		0,00
28128	Autres terrains	0,00	1 487,71		0,00
281728	Autres terrains	0,00	0,00		0,00
28188	Autres	0,00	3 235,10		0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>40 000,00</b>	<b>24 472,54</b>		<b>15 527,46</b>
21728	Autres terrains	30 000,00	20 061,11		9 938,89
21788	Autres	10 000,00	4 411,43		5 588,57
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>73 597,24</b>	<b>53 158,59</b>		<b>20 438,65</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>644 048,00</b>	<b>209 026,47</b>	<b>212 000,00</b>	<b>223 021,53</b>
	<b>Pour information</b> <b>D001 Déficit d'investissement reporté de</b> <b>2018</b>		<b>171 653,92</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	121 853,00	122 053,13	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	121 853,00	122 053,13	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>421 853,00</b>	<b>422 053,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	217 203,10	180 294,00	11 998,69	24 910,41
10222	F.C.T.V.A.	60 203,10	23 294,00	11 998,69	24 910,41
1068	Autres réserves	157 000,00	157 000,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>217 203,10</b>	<b>180 294,00</b>	<b>11 998,69</b>	<b>24 910,41</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>639 056,10</b>	<b>602 347,13</b>	<b>11 998,69</b>	<b>24 710,28</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	136 644,90	141 367,62		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	2 704,18	1 268,98		1 435,20
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	780,00	780,00		0,00
28128	Autres terrains	679,11	679,11		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	55 075,72	55 075,72		0,00
28138	Autres constructions	10 076,66	10 076,66		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	942,97	942,97		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	13 275,43	13 275,43		0,00
281728	Autres terrains	0,00	2 922,91		0,00
281738	Autres constructions	12 734,18	12 734,18		0,00
281748	Const° sur sol d'autrui - Autres constructions	0,00	0,01		0,00
281788	Autres	13 862,45	17 391,55		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	593,76	593,76		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 215,00	1 215,00		0,00
28188	Autres	24 705,44	24 411,34		294,10
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>136 644,90</b>	<b>141 367,62</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	40 000,00	24 472,54		15 527,46
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00		10 000,00
2128	Autres terrains	25 000,00	20 061,11		4 938,89
2188	Autres	5 000,00	4 411,43		588,57
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>176 644,90</b>	<b>165 840,16</b>		<b>10 804,74</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)	<b>815 701,00</b>	<b>768 187,29</b>	<b>11 998,69</b>	<b>35 515,02</b>
	<b>Pour information</b> <b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

## CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102 (1)

LIBELLE : POLE DECHETS

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		15 739,00	A 14 225,51	0,00	1 513,49	B 1 343 184,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 674,76
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	12 674,76
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 739,00	14 225,51	0,00	1 513,49	42 842,45
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	15 739,00	14 225,51	0,00	1 513,49	42 842,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287 666,79
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287 666,79

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	121 853,00	C 122 053,13	0,00	0,00	D 416 864,23	
13	Subventions d'investissement	121 853,00	122 053,13	0,00	0,00	376 440,00
1311	Etat et établissements nationaux	121 853,00	122 053,13	0,00	0,00	223 440,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 978,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	6 978,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	33 446,23
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00	33 446,23

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 107 827,62	D-B -926 319,77

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS	CA 2019
---	---------

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1504 (1)

LIBELLE : PLATEFORME DECHETS VERTS BON

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		40 000,00	A 561,19	39 000,00	438,81	B 212 417,21
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	561,19	39 000,00	438,81	212 417,21
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	211 856,02
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	40 000,00	561,19	39 000,00	438,81	561,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-561,19	D-B	-212 417,21

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1901 (1)

LIBELLE : DECHETTERIE PALINGES

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		155 000,00	A 0,00	120 000,00	35 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	120 000,00	30 000,00	0,00
21735	Installat° générales, agencements, aménagement	150 000,00	0,00	120 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)					770 000,00									
3240867					770 000,00									
	Banque CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	15/12/2008		25/06/2008	70 000,00 F				3,8	4,72641	A	X	N	A-1
9784423					400 000,00 F				1,17	1,17397	T	C	N	A-1
	Banque CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10/08/2018		25/12/2016	400 000,00 F									
MON528896EUR					300 000,00 F				0,58	0,58	T	C	O	A-1
	S.A. BANQUE POSTALE	28/09/2019		01/02/2020	300 000,00 F									
<b>Total général</b>					770 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour 'in fine', X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1013077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		630 627,05						4 721,38	0,00	728,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		630 627,05						4 721,38	0,00	728,74
3240867	N	0,00		17 283,76	2,50	F	4,72641	5 347,77	860,38	0,00	0,00	339,53
9784423	N	0,00		313 333,29	11,75	F	1,17397	26 666,64	3 861,00	0,00	0,00	70,50
MONS2898EUR	N	0,00		300 000,00	14,92	F	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	318,71
<b>Total général</b>		0,00		630 627,05						4 721,38	0,00	728,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

## A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	630 627,05					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

## COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS

CA

2019

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.6

## REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS</b>	<b>CA 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

<b>CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	

*Voir délibération 2017-287 du 18/12/2017 pages 24-1 à 24-4*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Le dix-huit décembre deux mille dix-sept, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni à la Salle des fêtes de Digoin, sous la présidence de Monsieur Fabien GENET, suivant convocation en date du huit décembre deux mille dix-sept affichée le même jour.

**Délibération n° 2017-287 – FINANCES  
CHOIX DU MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS  
(budget principal de la Communauté de Communes du Grand Charolais,  
et budgets annexes : Déchets Ménagers, SPANC, Maison de Santé, Barberèche, CIAS)**

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler. Il est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation. Un tableau d'amortissement est établi, il sert à déterminer le montant des dotations à inscrire au budget.

L'amortissement concerne les immobilisations corporelles et incorporelles inscrites au bilan.

La procédure d'amortissement est une opération d'ordre budgétaire qui nécessite l'inscription au budget primitif d'une dépense de fonctionnement au chapitre 042, article 68 «dotations aux amortissements et provisions » et d'une recette, du même montant en recette d'investissement, au chapitre 040, articles 28 « amortissement des immobilisations »

Le calcul des amortissements est effectué en mode linéaire à compter de l'exercice suivant l'acquisition. Il est calculé sur le montant TTC du bien (ou HT si le bien est affecté à un service assujéti à la TVA).

Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT, constituent des dépenses obligatoires pour les communes, les groupements, les dotations aux amortissements des immobilisations suivantes :

- les immobilisations incorporelles enregistrées sur les comptes :
  - 202 « Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre »,
  - 2031 « Frais d'études » (non suivis de réalisation),
  - 2032 « Frais de recherche et de développement »,
  - 2033 « Frais d'insertion » (non suivis de réalisation),
  - 204 « Subventions d'équipement versées »,
  - 205 « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »,
  - 208 « Autres immobilisations incorporelles ».
  
- les immobilisations corporelles enregistrées sur les comptes :
  - 2156 Matériel et outillage d'incendie et de défense civile,
  - 2157 Matériel et outillage de voirie,
  - 2158 autres installations, matériel et outillage technique,
  - 218 autres immobilisations corporelles.
  
- les biens immeubles productifs de revenus, y compris les immobilisations remises en location ou mises à disposition d'un tiers privé contre paiement d'un droit d'usage sous réserve qu'ils ne soient pas affectés directement ou indirectement à l'usage du public ou à un service public administratif. Sont donc amortissables à ce titre les biens enregistrés sur les comptes : 2114, 2132, 2142.
  
- A l'exception des plantations d'arbres et d'arbustes, les agencements et aménagements de terrains ne sont pas amortissables.

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- Les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition ou d'une affectation (soit les comptes 217 et 22) doivent être amorties dans les mêmes cas que les immobilisations détenues en propre, c'est-à-dire lorsqu'elles sont inscrites dans les subdivisions correspondantes des comptes cités ci-dessus. Donc immobilisations des comptes 217 obligatoirement amortissables si comptes suivants : 21714, 21721, 21757, 21758, 2178.

L'assemblée délibérante est libre de décider d'étendre l'amortissement budgétaire à d'autres catégories de biens.

## Durées d'amortissement :

Les durées présentées par l'instruction M14 ne sont qu'indicatives sauf cas suivants où elles s'imposent obligatoirement :

- frais études, élaboration doc urbanisme : 10 ans
- frais d'études suivis de réalisation : maxi de 5 ans
- frais de recherche et de développement : maxi 5 ans
- subventions d'équipement versées : maxi 5 ans si elles financent des biens mobiliers et maxi 15 ans pour des biens immobiliers.

L'assemblée peut modifier les durées d'amortissement fixées, mais les nouvelles durées retenues ne sont applicables qu'aux biens acquis postérieurement à la délibération. Tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme.

Les biens dits de faible valeur acquis pour un montant inférieur à un seuil déterminé par la collectivité qui sont comptabilisés en section d'investissement peuvent s'amortir en une année (article R.2321-1 du CGCT).

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 7 décembre 2017,  
Vu l'avis favorable du conseil des maires du 11 décembre 2017,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

## DECIDE

- ↳ de fixer la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles comme précisé dans le tableau ci-après :

Libellé	Durée retenue
Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre (10 ans)	10
Frais d'études, (non suivi de travaux) (maxi 5 ans)	5 ans maxi
Frais de recherche et de développement (maxi 5 ans)	5 ans maxi
Subventions d'équipement versées pour financier des biens mobiliers (maxi 5 ans)	5
Subventions d'équipement versées pour financier des biens immobiliers (maxi 15 ans)	15

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Libellé	Durée retenue
Concessions et droits similaires, licences, marques	2
Autres immobilisations incorporelles	10
Plantations d'arbres et d'arbustes	15
Installations matériels et outillages techniques	10
Installations générales, agencements et aménagement divers	10
Matériels de transports	5
Matériels de bureau	2
Matériels informatiques	10
Mobiliers	10
Autres immobilisations corporelles	15
Autres constructions	15
Installations générales, agencements et aménagement des constructions	15
bâtiments publics	15
Immeuble de rapport	20
Construction sur sol d'autrui – immeuble de rapport	20
Constructions sur sol d'autrui -	15
Réseaux de voirie	20
Installations de voirie	20
Réseaux d'adduction d'eau	50
Réseaux d'assainissement	50
Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	10

- ↳ de préciser que les subventions qui financent les biens s'amortissent sur la même durée d'amortissement du bien,
- ↳ de fixer à 1000 € le seuil en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur une durée de un an,
- ↳ de préciser que l'amortissement du bien débutera l'année N+1 de celle de l'acquisition,

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 75      Secrétariat de séance assuré par : Frédéric COUTO  
Membres présents à la séance : 61      Votants : 69

**Titulaires présents :**

**Président :** Fabien GENET

**Vice-présidents :** André ACCARY, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, Jean-Marc NESME, Magali DUCROISET, Jean PIRET, Gérald GORDAT, Bernard LAUGERE, Régis LAURENT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLOT.

**Délégués communautaires :** Louis ACCARY, Philomène BACCOT, Danielle BAUDIN, Yves BAYON, David BEME, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Annie BOISSARD, Georges BORDAT, Eric BRUN, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, André COTTIN, Frédéric COUTO, Jean-Bernard DESCHAMPS, Pascal DESCREAUX, Martine DESPLANS, Pierre DUCERF, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Paul FAROUZE, Nicole GEORGES, Gilles GUERIN, Joël GUYOT DE CAILLA, François JOLY, Robert KLEINGAERTNER, Arnaud LABAUNE, Christian LAROCHE, Jean-Baptiste LEFORT, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Anne-Marie MAGNY, Daniel MELIN, Annie-France MONDELIN, Dominique NUGUE, Michel PELLIER, André RIBOULIN, Lolita RODRIGUEZ, Edith TERRIER, Daniel THERVILLE, Michel TRAVELY.

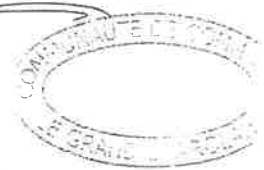
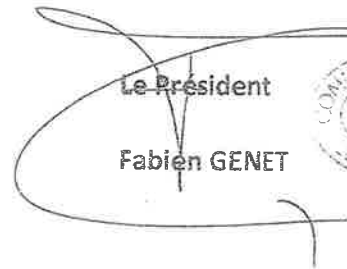
**Suppléants présents :** Régis GAUTHERON, Jean-Michel ROSSAT, Patrice MAILY.

**Délégués ayant donné pouvoir :** Laurence ROUVET à Bernard LAUGERE, Pascal RAMEAU à Bernard JAILLOT, Emmanuel REY à Maurice ROUGELET, Sylvianne BONNOT à Paul DUMONTET, Florence TERRIER à Jean-Baptiste LEFORT, Catherine CLERGUE à Jean-Marc NESME, Daniel GORDAT à Gilles PERRETTE, Amélie THURIN à Annie BOISSARD.

**Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :** Roger DURAND, Denise MEHU, Chewki MAHREZ, Patrick PAGES, Joël LAMBOEUF, Gérard LALLEMENT.

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 18 décembre 2017  
Pour extrait conforme

Le Président  
Fabien GENET



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 26/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/12/2017

Délibération n° 2017-287 du 18/12/2017

Page 4 sur 4

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>65 611.69</b>	<b>55 977.69</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>32 014.45</b>	<b>32 014.45</b>
1641	Emprunts en euros	32 014.45	32 014.45
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>33 597.24</b>	<b>23 963.24</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	33 597.24	23 963.24
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	55 977,69	212 000,00	171 653,92	439 631,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>196 848.00</b>	<b>164 661.62</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>60 203.10</b>	<b>23 294.00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	60 203.10	23 294.00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>136 644.90</b>	<b>141 367.62</b>
28031	Amortissement des immobilisations	2 704.18	1 268.98
2805	Amortissement des immobilisations	780.00	780.00
28128	Amortissement des immobilisations	679.11	679.11
28135	Amortissement des immobilisations	55 075.72	55 075.72
28138	Amortissement des immobilisations	10 076.66	10 076.66
28153	Amortissement des immobilisations	942.97	942.97
28157	Amortissement des immobilisations	13 275.43	13 275.43
281728	Amortissement des immobilisations	0.00	2 922.91
281738	Amortissement des immobilisations	12 734.18	12 734.18
281748	Amortissement des immobilisations	0.00	0.01
281788	Amortissement des immobilisations	13 862.45	17 391.55
28181	Amortissement des immobilisations	593.76	593.76
28183	Amortissement des immobilisations	1 215.00	1 215.00
28188	Amortissement des immobilisations	24 705.44	24 411.34
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>164 661.62</b>	<b>11 998.69</b>	<b>0.00</b>	<b>157 000,00</b>	<b>333 660,31</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 439 631,61</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 333 660,31</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) -105 971.30</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A7</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	<b>DEPENSES (a)</b>						
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>						
	<b>RECETTES (b)</b>						
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
(4) Indiquer le chapitre.



## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A8.1

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2019	QUAI DE TRANSFERT PARAY	2 940,00	0,00	15
23/01/2019	PLATEFORME TRAITEMENT DE DECHETS VERTS	1 284,00	0,00	15
21/02/2019	DECHETTERIE PALINGES MISE AUX NORMES	2 640,00	0,00	5
21/02/2019	PLATE FORME BONS VINS DOSSIER ENREGISTREMENT	5 568,00	0,00	5
21/02/2019	BATIMENT RONIC	3 477,95	0,00	15
12/04/2019	PLATEFORME TRAITEMENT DE DECHETS VERTS	574,32	0,00	15
29/04/2019	BACS ORDURES MENAGERES	7 011,60	0,00	10
02/05/2019	PLATE FORME BONS VINS DOSSIER ENREGISTREMENT	1 392,00	0,00	5
18/06/2019	PLATEFORME TRAITEMENT DE DECHETS VERTS	190,39	0,00	15
08/07/2019	DECHETTERIE PALINGES MISE AUX NORMES	660,00	0,00	5
25/07/2019	CONTENEURS PAV	1 648,45	0,00	10
25/07/2019	CONTENEURS PAV	1 648,45	0,00	10
25/07/2019	CONTENEURS PAV	3 727,03	0,00	10
25/07/2019	CONTENEURS PAV	1 659,52	0,00	10
25/07/2019	CONTENEURS PAV	1 659,52	0,00	10
25/07/2019	CONTENEURS PAV	1 648,45	0,00	10
04/09/2019	MATERIEL PAV (perceuse meuleuse pince disque barre)	843,40	0,00	1
19/09/2019	BACS ORDURES MENAGERES	3 698,52	0,00	10
26/09/2019	IMPRESSION PANNEAUX DECHETTERIES	1 222,07	0,00	15
30/09/2019	IMPRESSION PANNEAUX DECHETTERIES	267,30	0,00	15
30/09/2019	ORDINATEUR	1 144,00	0,00	10
09/10/2019	CONTENEURS PAV	2 531,66	0,00	10
29/11/2019	DECHETTERIE PALINGES MISE AUX NORMES	816,00	0,00	5
12/12/2019	PLATEFORME TRAITEMENT DE DECHETS VERTS	370,80	0,00	15
18/12/2019	CONTENEURS ENTERRES PLM	47 904,00	0,00	10
26/12/2019	CREATION FICHER PROFESSIONNELS POUR ACHAT BACS	36 662,88	0,00	5
Divers				
28/11/2019	LOCATION LOGICIEL FACTURATION STYX	4 840,07	0,00	2
30/11/2019	MISE AUX NORMES DECHETTERIES CHAROLLES - PARAY LE MONIAL	2 700,00	0,00	15
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>140 730,38</b>	<b>0,00</b>	

<b>COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS</b>		<b>CA 2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		<b>A8.2</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>		

**ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
17/06/2019	DECHETTERIE -	16 873,17		0,00	16 873,17	0,00	-16 873,17
18/06/2019	SECURISATION QUAI DE TRANSFERT - INTERVENTION	3 187,94	1	3 187,94	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>20 061,11</b>					<b>-16 873,17</b>

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

A9.1

## ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/01/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	1 370,88	0,00	15
29/01/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	5 226,24	0,00	15
18/02/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	2 544,00	0,00	15
04/03/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	483,84	0,00	15
12/04/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	670,73	0,00	15
26/09/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	789,38	0,00	15
26/09/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	2 740,77	0,00	15
26/09/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	890,40	0,00	15
11/10/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	2 136,00	0,00	15
11/10/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	180,00	0,00	15
20/11/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	2 663,69	0,00	15
17/12/2019	POLE DECHETS - CONSTRUCTION	90,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>19 785,93</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A9.2

## VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

## ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
17/06/2019	MODULE CENTRE ENFOUISSEMENT	4 899,70	15	4 899,70	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							
01/01/2019	POLE DECHETS CCVAL - MISSION DE PROGRAMMATION	19 171,88	6	19 171,88	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DECHETTERIE - PANNEAU ALU	4 411,43	15	3 235,10	1 176,33	0,00	-1 176,33
31/12/2019	QUAI DE TRANSFERT - INTERVENTION	3 187,94	15	1 487,71	1 700,23	0,00	-1 700,23
31/12/2019	DECHETTERIE - SECURISATION	16 873,17		0,00	16 873,17	0,00	-16 873,17
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>48 544,12</b>					<b>-19 749,73</b>

**COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS**

CA 2019

**IV - ANNEXES**

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 36 735,83
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 36 735,83</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 4 128 235,96</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,89%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS</b>		<b>CA</b>	<b>2019</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>		<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/71/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,6 \* 0,72).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET DECHETS MENAGERS**

CA

2019

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019**

IV
C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	NATURE du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM.: Administratif.  
TECH.: Technique.  
URB.: Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S.: Social.  
MS.: Médico-social.  
MT.: Médico-technique.  
SP.: Sportif.  
CULT.: Culturel  
ANIM.: Animation.  
PM.: Police.  
OTR.: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a\*: article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\*: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\*: emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\*: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements

3-3-4\*: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5\*: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

création, de changement de régime ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'étus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS**  
**ANNEXES**  
 (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

## 1 - BUDGET DECHETS MENAGERS

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 482 174.00	4 410 571.17	0.00	4 410 571,17
RECETTES	4 482 174.00	4 485 391.09	0.00	4 485 391,09
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	815 701.00	380 680.39	212 000.00	592 680,39
RECETTES	815 701.00	768 187.29	11 998.69	780 185,98

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

## 3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 482 174.00	4 410 571.17	0.00	4 410 571,17
RECETTES	4 482 174.00	4 485 391.09	0.00	4 485 391,09
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	815 701.00	380 680.39	212 000.00	592 680,39
RECETTES	815 701.00	768 187.29	11 998.69	780 185,98
<b>TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES</b>	<b>5 297 875,00</b>	<b>4 791 251,56</b>	<b>212 000,00</b>	<b>5 003 251,56</b>
<b>TOTAL AGREGÉ DES RECETTES</b>	<b>5 297 875,00</b>	<b>5 253 578,38</b>	<b>11 998,69</b>	<b>5 265 577,07</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Présenté par Jean-Marc NESME, Vice-Président  
A Paray-le-Monial, le 18/06/2020

Nombre de membres en exercice : 74  
 Nombre de membres présents : 71  
 Nombre de suffrages exprimés : 73 (dont 3 pouvoirs)  
 VOTES : Pour :  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Paray-le-Monial, le 18/06/2020

Date de convocation : 12/06/2020

### Les membres du Conseil Communautaire,

**Titulaires présents :**

**Président** : Fabien GENET (le Président Fabien GENET sort de la salle et laisse sa place à Jean-Marc NESME)

**Vice-présidents en exercice** : Jean-Marc NESME, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, André ACCARY, Magali DUCROISET, Jean PIRET, Gérald GORDAT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE.

**Vice-présidents non comptés dans le quorum** : Noël PALLOT, Jean PIRET, Eric BRAZ, Bernard JAILLOT, Bernard LAUGERE.

**Délégués communautaires :**

Paul DUMONTET, Thierry AUCLAIR, Martine DESPLANS, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Michel LASSOT, Daniel MELIN, Cédric FRADET, Chantal CHAPPUIS, David BEME, Lola RODRIGUEZ, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Thierry DESJOURS, Nathalie COQUELIN, Marie-Agnès FORGEAT, Guillaume CHAUVEAU, Hubert BURTIN, Jean-Yves BICHET, Dominique NUGUE, Georges BORDAT, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Stéphane JOURNET, François FORET, Anne DEGRANGE, Annie-France MONDELIN, Christian LAROCHE, Roger DURAND, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Nathalie LELIEVRE, Bernard MAILET, Jean-Baptiste LEFORT, Catherine CLERGUE, Annie BOISSARD, Michel TRAVELY, Bernard PLET, Laurent DUMEUSOIS, Myriam PEJOUX, Béatrice LECONTE, Laetitia DE SOUSA, Aurélie MANTOUE, Michelle BONNOT, François JOLY, Marie-France MAUNY, Didier ROUX, André RIBOULIN, Patrick PAGES, Eric BOURDAIS, Jean Claude MICHEL, André COTTIN, Philippe DUMOUX, Jean-Louis PETIT, Louis ACCARY, Jean-Bernard DESCHAMPS, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER.

**Suppléants présents** : Annie-Brousse GIBARD, Alain MIMEUR

**Délégués ayant donné pouvoir** : Gérard DUCHET à Martine DESPLANS, Bérénice PORTIER à Pascal RAMEAU, Florence TERRIER à Jean-Baptiste LEFORT.



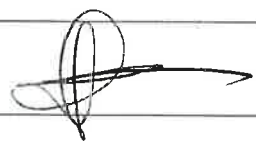







*Pages de signatures des élus annexés*

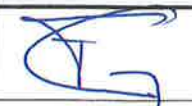






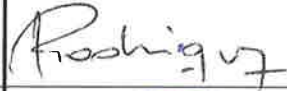


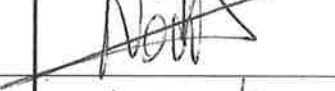


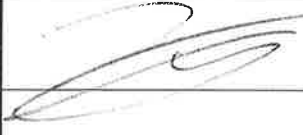


**Le Vice-Président,**

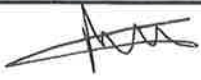

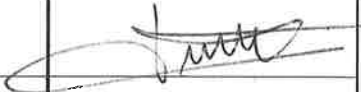
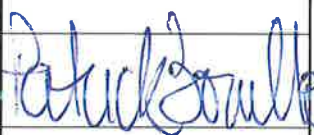


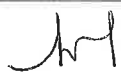

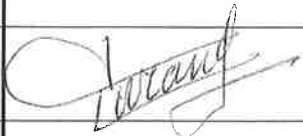

**Jean-Marc NESME**


Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 3/07/2020 et de la publication le .....



A Paray-le-Monial le 3/07/2020  
 Pour le Président et par délégation,  
 Le Quatrième Vice-Président  
**Jean-Marc NESME**

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	Signature
BALLORE	Paul	DUMONTET	Maire Délégué titulaire	
	Paul	JUSSEAU	Délégué suppléant	
BARON	Thierry	AUCLAIR	Maire Délégué titulaire	
	Marguerite	CAPON	Déléguée suppléante	
BEAUBERY	Gérard	DUCHET	Maire Délégué titulaire	
	Laurent	MANSON	Délégué suppléant	
CHAMPLECY	Martine	DESPLANS	Maire Déléguée titulaire	
	Didier	BOUILLOT	Délégué suppléant	
CHANGY	Daniel	BERAUD	Maire Délégué titulaire	
	André	JARRIER	Délégués suppléant	
CHAROLLES	Pierre	BERTHIER	Maire Délégué titulaire	
	Edith	TERRIER	Déléguée titulaire	
	Aurore	PERRIER	Déléguée titulaire	
	Gérald	GORDAT	Délégué titulaire	
CHASSENARD	Michel	LASSOT	Maire Délégué titulaire	
	Fabrice	CHARLES	Délégué suppléant	
COULANGES	Daniel	MELIN	Maire Délégué titulaire	
	Didier	NAVETAT	Délégué suppléant	

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	Signature
DIGOIN	Fabien	GENET	Président	
	David	BEME	Délégué titulaire	
	Magali	DUCROISET	Délégué titulaire	
	Cédric	FRADET	Délégué titulaire	
	JULIEN	GAGLIARDI	Délégué titulaire	
	Guillaume	CHAUVEAU	Délégué titulaire	
	Chantal	CHAPUIS	Délégué titulaire	
	Lola	RODRIGUEZ	Déléguée titulaire	
	Thierry	DESJOURS	Délégué titulaire	
	Nicole	GEORGES	Déléguée titulaire	
	Nathalie	COQUELIN	Déléguée titulaire	
	Marie-Agnès	FORGEAT	Déléguée titulaire	
FONTENAY	Hubert	BURTIN	Maire Délégué titulaire	
	Marie-Claude	FOREST	Déléguée suppléante	
GRANDVAUX	Jean-Yves	BICHET	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Michel	ROSSAT	Délégué suppléant	
HAUTEFOND	Dominique	NUGUE	Maire Délégué titulaire	
	Philippe	AUMEUNIER	Délégué suppléant	
HOPITAL LE MERCIER	Georges	BORDAT	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Marc	JACOB	Délégué suppléant	

Commune	Nom		Délegué titulaire/suppléant	Signature
LA MOTTE ST JEAN	Pascal	RAMEAU	Maire Délegué titulaire	
	Bérénice	PORTIER	Déleguée titulaire	
LE ROUSSET-MARIZY	Emmanuel	REY	Maire Délegué titulaire	
	Sylvianne	BONNOT	Déleguée suppléante	
LES GUERREUX	Stéphane	JOURNET	Maire Délegué titulaire	
	Jacinthe	PETIT	Déleguée suppléante	
LUGNY- LES-CHAROLLES	Patrick	BOUILLON	Maire Délegué titulaire	
	Patrice	DELORME	Délegué suppléant	
MARCILLY- LA-GUEURCE	François	FORET	Maire Délegué titulaire	
	Régis	GAUTHERON	Délegué suppléant	
MARTIGNY- LE-COMTE	Anne	DEGRANGE	Maire Déleguée titulaire	
	Frédéric	LAGRANGE	Délegué suppléant	
MOLINET	Annie-France	MONDELIN	Maire Déleguée titulaire	
	Michel	ARNOUX	Délegué suppléant	
MORNAY	Christian	LAROCHE	Maire Délegué titulaire	
	Cyrille	DUCERF	Délegué suppléant	
NOCHIZE	Roger	DURAND	Maire Délegué titulaire	
	Daniel	PACAUD	Délegué suppléant	
OUDRY	Pascal	LOPES DE LIMA	Maire Délegué titulaire	
	Stéphane	BERNIGAUD	Délegué suppléant	

Commune	Nom		Délegué titulaire/suppléant	Signature
OZOLLES	Gérard	LALLEMENT	Maire Délégué titulaire	
	Annie	BROUSSE GIBARD	Déleguée suppléante	
PALINGES	Nicolas	LORTON	Maire Délégué titulaire	
	Nathalie	LELIEVRE	Déleguée titulaire	
PARAY LE MONIAL	Jean-Marc	NESME	Maire Délégué titulaire	
	André	ACCARY	Délégué titulaire	
	Jean-Baptiste	LEFORT	Délégué titulaire	
	Michel	TRAVELY	Délégué titulaire	
	Gilles	PERRETTE	Délégué titulaire	
	Bernard	MAILLET	Délégué titulaire	
	Bernard	PLET	Délégué titulaire	
	Laurent	DUMEUSOIS	Délégué titulaire	
	Florence	TERRIER	Déleguée titulaire	
	Annie	BOISSARD	Déleguée titulaire	
	Catherine	CLERGUE	Déleguée titulaire	
	Myriam	PEJOUX	Déleguée titulaire	
	Béatrice	LECONTE	Déleguée titulaire	
	Laetitia	DE SOUSA	Déleguée titulaire	
Aurélie	MANTOUE	Déleguée titulaire		

Commune	Nom		Délegué titulaire/suppléant	Signature
POISSON	Michelle	BONNOT	Maire Délégue titulaire	
	Gérard	BODET	Délegué Suppléant	
PRIZY	François	JOLY	Maire Délegué titulaire	
	Martine	GINET	Délégue Suppléante	
SAINT-AGNAN	Marie-France	MAUNY	Maire Délegué titulaire	
	Eric	BRAZ	Délegué suppléant	
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	André	RIBOULIN	Maire Délegué titulaire	
	Elodie	HENRY	Délégue suppléante	
SAINT BONNET DE JOUX	Patrick	PAGES	Maire	
	Anne-Marie	DARGAUD	Délégue suppléante	
SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	Marc	TABOULOT	Maire Délegué titulaire	
	Alain	MIMEUR	Délegué suppléant	
SAINT JULIEN DE CIVRY	Didier	ROUX	Maire Délegué titulaire	
	Valérie	PILLOUX	Délégue Suppléante	
SAINT LEGER LES PARAY	Eric	BOURDAIS	Maire Délegué titulaire	
	Christelle	PASCAL	Délégue Suppléante	
SAINT VINCENT BRAGNY	Jacky	COMTE	Maire Délegué titulaire	
	Sylvie	MAURICE	Délégue Suppléante	
SAINT YAN	Elisabeth	PONSOT	Maire Délegué titulaire	
	Thomas	MEUNIER	Délegué Suppléant	



Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	Signature
SUIN	Jean Claude	MICHEL	Maire Délégué titulaire	
	Véronique	LACROIX	Députée Suppléante	
VARENNE SAINT GERMAIN	André	COTTIN	Maire Délégué titulaire	
	Gilles	BALLY	Délégué Suppléant	
VAUDEBARRIER	Philippe	DUMOUX	Maire Délégué titulaire	
	Bernard	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VENDENESSE LES CHAROLLES	Jean-Louis	PETIT	Maire Délégué titulaire	
	Hervé	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VERSAUGUES	Louis	ACCARY	Maire Délégué titulaire	
	Patrick	BERLAND	Délégué Suppléant	
VIRY	Jean-Bernard	DESCHAMPS	Maire Délégué titulaire	
	Pierre	URCISSIN	Délégué Suppléant	
VITRY EN CHAROLLAIS	Daniel	THERVILLE	Maire Délégué titulaire	
	Valérie	BOULET	Députée Suppléante	
VOLESVRES	Richard	PERRIER	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Noël	DUCRET	Délégué Suppléant	